



CPHR

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE
HOSPITALIER DE RENNES

Une mémoire pour l'Avenir !

RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2012



Affiche du Ministère de la Santé Publique 1946 – Don n° 1

**Sauvegarde et valorisation
du patrimoine hospitalier
dans un but de culture et de
mémoire**

en favorisant le lien
social et une
dynamique de
solidarité
intergénérationnelle

CPHR – 2 rue de l'Hôtel-Dieu
CS 26419 - 35064 Rennes Cédex
Tél. 06 63 02 57 42
conservatoire@cphr.fr - <http://cphr.fr>

1 – EDITO DE LA PRESIDENTE

2 - LE CPHR EN QUELQUES MOTS

- Chiffres clés 2012
- Points forts de l'année 2012

3 – LES ACTIVITES DE COMMUNICATION

- Le point sur les partenariats
- L'intérêt du grand public

4 – UNE RECONNAISSANCE EFFECTIVE

- Des demandes de missions
- Ils parlent du CPHR

5 – LA RICHESSE DES DONS

- Temps d'acquisition mais aussi du témoignage
- Temps de découverte et d'ancrage à l'histoire
- Nouvelle vie pour les objets

6 – DES BENEVOLES INVESTIS

- Les adhérents
- Un fonctionnement démocratique
- La valorisation des expériences
- L'exigence de qualité

7 – LES COMPTES DU CPHR

1 – EDITO DE LA PRESIDENTE



Annic'k Le Mescam

L'année 2012 a été une année très riche en événements. Elle a été marquée tout particulièrement par l'importance des acquisitions réalisées au conservatoire, mais aussi par l'intérêt porté par le grand public et les populations hospitalières à la mise en valeur et en histoire des objets hospitaliers anciens. Il faut souligner l'engagement régulier, appliqué, efficace d'une petite équipe très impliquée dans la constitution, la gestion et la conservation des collections destinées dès maintenant à témoigner du passé mais aussi, dans une solidarité intergénérationnelle, à éclairer l'avenir.

« Passeurs de mémoire » dit une adhérente en parlant de nos activités. Pour l'être plus complètement nous savons que nous devons enrichir la collecte actuelle, par un important travail sur la mémoire humaine. Dés à présent nous ressentons le besoin de donner du sens à nos actions en nous « appuyant » sur des témoignages, des notes historiques et des biographies qui prennent en compte les femmes et les hommes hospitaliers de Bretagne et leur pratique.

La volonté d'un positionnement clair de notre structure « dans le respect des compétences institutionnelles », nous a conduit au cours de cette année à poursuivre le développement de nos relations avec les établissements hospitaliers, les collectivités, les écoles et différentes structures, en privilégiant la citoyenneté locale et le lien social.

Le CPHR entend offrir aux différentes populations qui le sollicitent, le concours bénévole, l'expérience humaine et les compétences professionnelles de ses membres, pour des actions d'utilité sociale et de solidarité, à visée culturelle et de progrès social. Les organisations qui se mettent en place privilégient la transparence, la cohérence et les mesures de satisfaction. Elles doivent permettre à nos adhérents de participer, à leur façon et selon leur talent, à la sauvegarde et à l'attention pour notre société, afin de tenter de maintenir une solidarité essentielle entre ses citoyens.

L'année 2012, première année d'activité, est typée par des actions très concrètes : développement des collections, organisations internes, premiers services rendus. Pour l'année à venir, le Conservatoire du Patrimoine Hospitalier de Rennes doit garder le cap sur ce que sont ses valeurs.

2 – LE CPHR EN QUELQUES CHIFFRES

Créé en 2011 et réellement opérationnel depuis le début de l'année 2012, le Conservatoire du Patrimoine Hospitalier de Rennes est une association qui a pour vocation de fédérer les initiatives visant à l'identification, la collecte, la restauration, la préservation, la valorisation du patrimoine hospitalier régional. Il se veut :

- Une mémoire des faits, des équipements, des pratiques et des personnes qui ont contribué à ce développement.
- Un point de rencontre entre une population de professionnels, d'enseignants, de chercheurs et les orientations des politiques locales.
- Une ressource pour le développement des activités culturelles autour de la santé.

LES CHIFFRES CLES

- Des adhérents dans les 5 départements bretons et plus loin.
- Des partenariats établis avec 3 établissements hospitaliers sur 10 contactés
- 122 donateurs dans l'année
- 2500 dons reçus depuis la création
- 14 journées de participation à des animations locales
- 1059 visiteurs accueillis

LES POINTS FORTS DE L'ANNEE 2012

Le CPHR a consolidé ses positions et se dote de moyens nécessaires à la pérennisation de son développement.

- Traçabilité des dons de la réception à la publication sur le site internet. Elle est complétée par des annotations techniques, historiques et anecdotiques si elles sont possibles.
- Fidélisation aux ateliers, qui sont assurés par une petite équipe à l'expérience professionnelle variée (hospitalière mais aussi extra hospitalière) s'investissant très régulièrement dans les activités de collecte, d'identification et de classification des objets de collection.
- Structuration des organisations dans le respect des impératifs de sécurité et d'environnement.
- « Ouverture » aux citoyens et aux jeunes, avec développement de l'animation et des accompagnements spécifiques.
- Engagement collectif au projet associatif, dans le cadre des instances, mais aussi dans les activités quotidiennes.
- Consolidation des relations fonctionnelles avec les différents partenaires.

3 – LES ACTIVITES DE COMMUNICATION

LE POINT SUR LES PARTENARIATS

La volonté affirmée du CPHR est de rechercher la meilleure qualité de service à rendre dans le respect des compétences institutionnelles, qu'il s'agisse d'établissements hospitaliers, d'universités, d'écoles professionnelles et générales, de collectivités territoriales, de structures muséales et d'archives. Le conservatoire sollicite des avis et des conseils auprès de ses partenaires qui sont toujours bien disposés à les lui donner. Il utilise ces conseils (forme et contenu) pour enrichir ses activités et ses prestations.

L'INTERET DU GRAND PUBLIC

Des sollicitations sont parvenues toute l'année, auxquelles le CPHR a répondu :

- Forum des associations,
- Journées Européennes du Patrimoine,
- Festival des sciences et participation aux 3 journées du village des sciences organisées par l'Espace des Sciences des Champs Libres de Rennes,
- Rencontres inter associations locales,
- Visites encadrées et guidées du conservatoire.

Il apparaît qu'au cours de ces rencontres, l'apport gracieux des expériences professionnelles complémentaires et variées impacte différents champs de curiosité des populations rencontrées :

- Dimension sociale (lien, proximité, citoyenneté, diversité culturelle),
- Dimension environnementale (prévention, protection, éducation),
- Dimension économique (services, coûts, développement des pratiques),
- Dimension historique (témoignages, évolutions, récits)

Autant d'éléments qui nourrissent la réflexion de chacun, développent l'esprit critique, renforcent l'identité hospitalière et favorisent l'épanouissement individuel.

4 – UNE RECONNAISSANCE EFFECTIVE

DES DEMANDES DE MISSIONS

Elles nous viennent par le détour des partenaires, des donateurs et du fait d'un réseau important de contacts créé depuis l'ouverture du conservatoire.

Des écoles professionnelles

- Ecole d'infirmiers de bloc opératoire
- Institut de formation des manipulateurs en électroradiologie
- Ecole d'auxiliaire de puériculture

Des collèges et lycées

- Jeanne d'Arc, Emile Zola, Anne de Bretagne, Saint Martin

D'université

- Rennes 2 (Patrimoine)

Des équipes d'enseignants ont participé à des séances commentées de découverte du conservatoire, en prévision des visites planifiées pour les élèves. Un travail collaboratif avec quelques établissements devrait nous permettre de développer les offres scolaires et les outils pédagogiques.

ILS PARLENT DU CPHR

A l'issue de différentes présentations ou manifestations du conservatoire, des médias ont eu pour lui une communication favorable. Les reportages peuvent être consultés sur le site. Ils ont été un moyen de faire connaître et reconnaître la structure par différents publics.

La télévision

- Fr3 Bretagne
- TV Rennes

La radio

- Radio laser
- Radio alpha

La presse

- Ouest-France
- 20 minutes (national et local)
- Infirmière Magazine
- Le Quotidien du Médecin

La toile

- De multiples sites signalent le CPHR (en France, Espagne, Italie)

5 – LA RICHESSE DES DONNS

Il ne s'agit pas de la valeur marchande des objets, même si au décours des recherches, en surfant sur des sites réputés de brocantes hospitalières il est possible de prendre connaissance des cours des collections. La richesse des dons, telle qu'elle est perçue au conservatoire, est davantage en lien avec l'acte de don, le témoignage qui l'accompagne et la manière de faire réexister l'objet.

TEMPS D'ACQUISITION MAIS AUSSI DU TEMOIGNAGE

Les dons venant d'institutions sont arrivés en grand nombre à la création du conservatoire. Ce n'est que petit à petit, à l'issue des visites d'hospitaliers en particulier, que les souvenirs reviennent. Des histoires en lien avec quelques objets ou leurs utilisateurs s'égrènent. Des situations problématiques de malades sont remémorées et des réactions d'équipes pour régler ces situations sont longuement commentées.

Les dons venant de particuliers, font souvent suite à des réflexions professionnelles (ex : le pharmacien veut se souvenir et détailler ce qu'était le quotidien des officines d'autrefois), ou des réflexions familiales (ex : la garde des objets est devenue sans issue dans la famille il faut s'en séparer douloureusement : ces objets sont connus et ont été utilisés par plusieurs générations).

Le temps de la réception du don est un temps fort, d'écoute attentive, d'explication patiente et de soutien.

TEMPS DE DECOUVERTE ET D'ANCRAGE A L'HISTOIRE

L'arrivée de nouveaux objets est aussi pour les bénévoles du conservatoire une aventure à gérer. Après l'enregistrement du don, intervient le temps du nettoyage, puis la recherche d'informations historiques, techniques et anecdotiques sur l'objet et le cadrage d'une bonne photo. L'enregistrement sur logiciel est l'étape ultime avant la publication sur le site. Actuellement 250 fiches d'inventaire sont publiées sur le site pour 2500 objets collectés

Les travaux sont réalisés au cours d'ateliers où étonnements, enthousiasmes, curiosités alternent en fonction des difficultés rencontrées ou des découvertes. Les partages qui en résultent font tout l'intérêt de l'activité.

NOUVELLE VIE POUR LES OBJETS

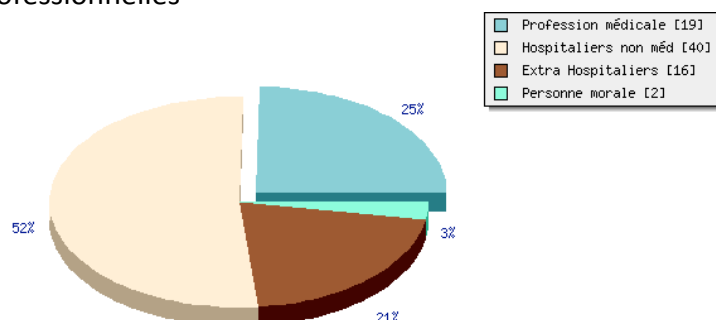
Même si la notion de « conservatoire » et non de « musée » est bien ancrée, chaque pièce de collection rejoint un espace dédié ou les ensembles de même catégorie sont valorisés et marquent les évolutions et les époques. Déjà, ils permettent d'imaginer quelques expositions à thème hors des murs du conservatoire.

6 - DES BENEVOLES INVESTIS

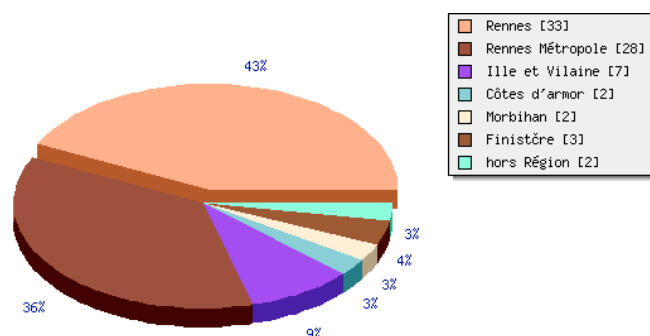
LES ADHERENTS

En 2012, **77** personnes étaient à jour de leur cotisation à l'association, elles se répartissent comme suit :

1°) Origines socio-professionnelles



2°) Origines géographiques



Il est intéressant de constater que, issus de métiers hospitaliers ou de métiers extra hospitaliers, les personnes se retrouvent autour d'une même motivation : sauvegarder et valoriser les patrimoines hospitaliers dans un but de culture et de mémoire en favorisant la citoyenneté locale et le lien social.

UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE

- Un bureau de 5 membres en charge de la vision et de la stratégie (7 réunions) avec un cercle plus restreint chargé de la gestion quotidienne de l'association.
- Un conseil d'administration de 10 membres (3 réunions).
- L'Assemblée Générale (2 réunions), au cours de la première a été validée la création du conservatoire, au cours de la seconde ont été examinés les modes de fonctionnement du jeune conservatoire.

LA VALORISATION DES EXPERIENCES

Les adhérents du conservatoire sont issus de milieux socio-professionnels très différents et sont à même de répondre, presque en totalité, au panel des activités et des compétences nécessaires.

Il est important de prendre en compte les motivations, le degré souhaité d'implication de chacun et de mettre en place les outils et les fonctionnements qui tentent de concilier le Sens, l'Utilité et le Plaisir. Petit à petit se construisent, enrichis par les découvertes et les expériences de chacun, des outils de référence qui garantissent et rendent pérennes les évolutions (référentiels d'activités et procédures).

En 2012, des accompagnements de formation ont visé des acquisitions techniques spécifiques aux inventaires, mais ils ont aussi été, du fait de la dynamique de groupe, des temps de renforcement de l'identité autour du projet associatif.

L'EXIGENCE DE QUALITE

A la rédaction du projet associatif était précisé que :

« Les indicateurs de suivi de résultats retenus viseront les dimensions de l'utilité sociale de ce projet : politiques, sociétales et d'épanouissement. Ils sont :

- L'effectif des adhérents
- Le nombre de pièces de collection acquises
- Le nombre de biographies et de notes historiques réalisées
- La participation aux évènements
- La mesure de la satisfaction des partenaires et/ou des bénéficiaires
- La mesure de la satisfaction des adhérents. »

Ce premier rapport annuel de l'activité témoigne de la volonté de rendre lisible les effets et les résultats de ce qui est réalisé au conservatoire.

Chacun des intervenants a bien pris conscience que s'il participe à une activité bénévole, celle-ci doit être réalisée avec professionnalisme pour être significative et utile aux générations futures.

7 – LES COMPTES DU CPHR

La comptabilité a été établie sur la base des dépenses engagées et des droits constatés.

Les frais d'installation – pour moitié comptabilisés en investissement - ont été financés à part égale par la ville de Rennes et par le CHU de Rennes à hauteur totale de 6.000 euros.

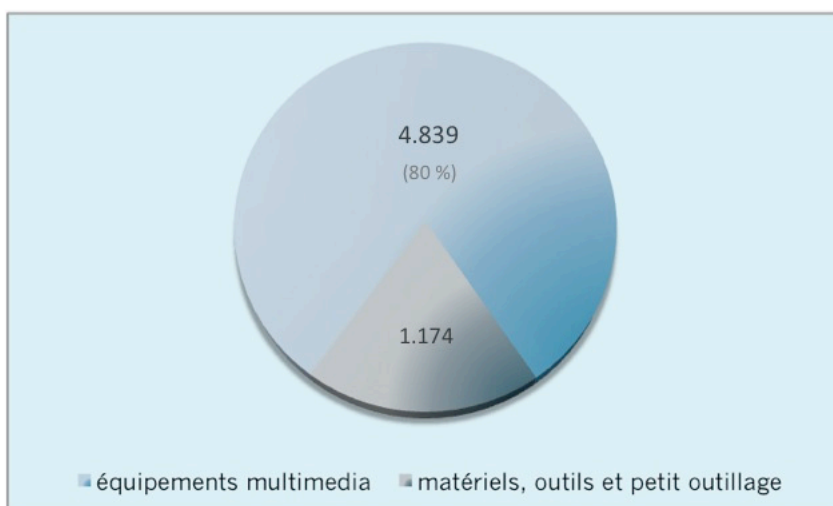
Budget d'installation

2012 : 6.000 euros



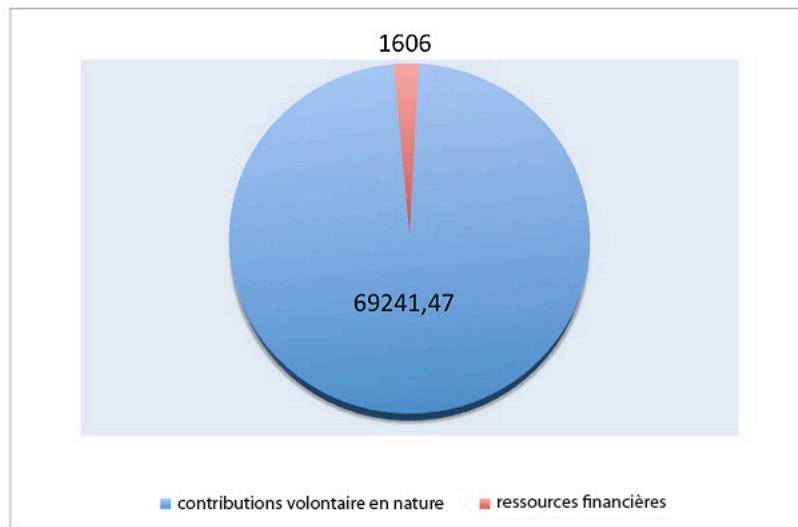
Emploi des subventions d'installation

6.013,43 euros



En termes de comptabilité sociétale, on observe qu'au cours de cette première année pleine de fonctionnement, plus de 98 % des recettes comme des dépenses relèvent de contributions volontaires en nature, aux premiers rangs desquelles figurent d'une part la mise à disposition de locaux par le CHU et d'autre part bien évidemment le bénévolat qui est le moteur du projet.

de la comptabilité générale à la comptabilité sociétale
hors frais d'installation



Conformément à la réglementation, ces valorisations sont effectuées selon des principes et des méthodes qui donnent lieu à l'établissement d'une « annexe » garantissant leur crédibilité (utilisation du référentiel du CHU, référence au SMIC, valorisation des déplacements sur la base du tarif des transports en commun...).

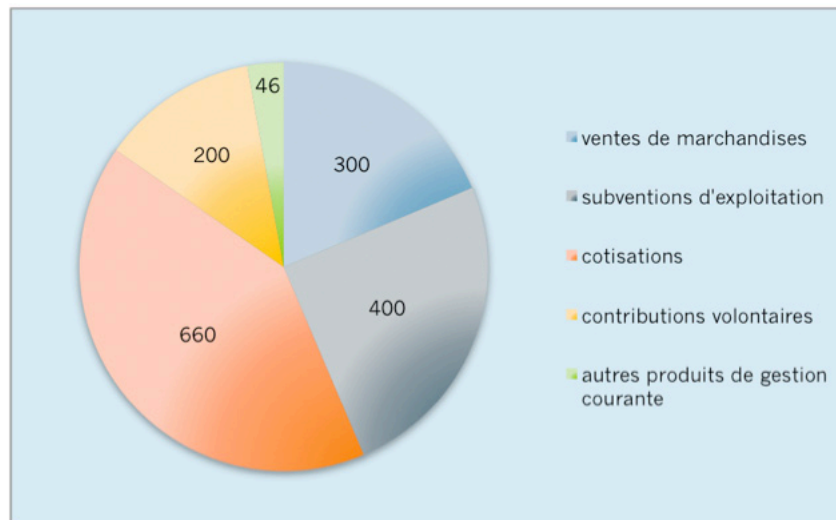
En particulier, les participations des adhérents aux activités du CPHR sont relevées dans un système de gestion dématérialisé en ligne qui permet d'en assurer la traçabilité et d'en objectiver ainsi la fréquence et le volume.

En dépit de la modicité du montant, en dépit du fait que la validité des cotisations perçues fin 2011 a été prolongée en 2012, en dépit de leur caractère annuel calé sur l'année civile qui a ralenti les adhésions au cours du dernier trimestre 2012, le premier poste de recette est bien le produit des cotisations (660 euros).

A noter que les adhérents ont également tenu à participer par des dons espèces (200 euros).

Ressources de fonctionnement

hors subvention des frais d'installation
hors contributions volontaires en nature : 1.606 euros



Une subvention de fonctionnement de la ville de Rennes, forfaitaire pour une première année (400 euros), est opportunément venue compléter sa subvention d'équipement (3.000 euros).

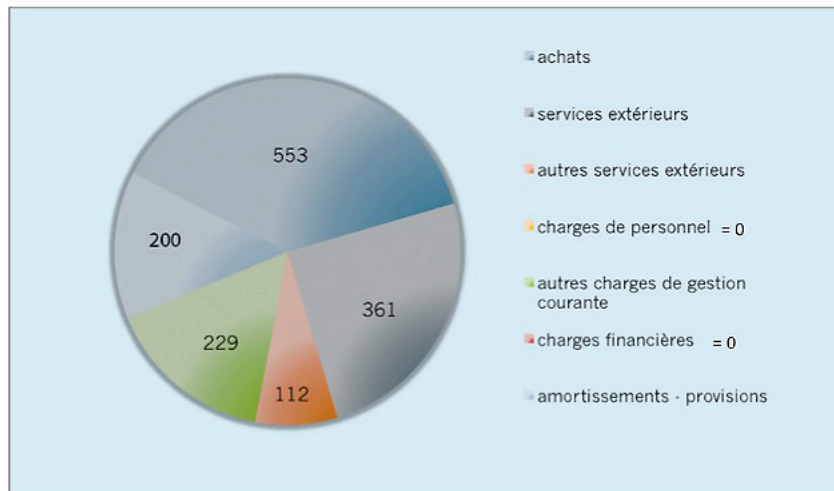
Malgré nos espoirs et malgré nos démarches, nous n'avons malheureusement pas pu obtenir en 2012 d'autres financements extérieurs auxquels il est pourtant très important que nous puissions accéder à l'avenir. Nous devons redoubler d'efforts auprès des collectivités territoriales, des partenaires institutionnels, et des opérateurs privés et sans doute valoriser certaines de nos prestations.

Le compte de résultat 2012 n'enregistre aucune dépense de personnel et, contrairement à ce qui sera nécessairement le cas dans les années à venir, il ne comporte aucune dépense d'amortissement. Les charges se répartissent comme on le voit ci-dessous :

Frais de fonctionnement

hors frais d'installation

au 31 décembre 2012 : 1455,22 euros



La modicité des montants figurant dans les comptes d'exploitation traditionnels ne doit pas masquer l'importance des dons en nature et des renoncations à remboursement de frais qui sont encore bien loin d'être tous valorisés.

A noter qu'essentiellement grâce à des dons de fin d'année qui ont été fort bienvenus, une provision pour risques et charges de 204,80 euros a pu être constituée, dont l'intérêt est d'autant plus clair que le CPHR est actuellement son propre assureur en ce qui concerne les dommages aux biens.

Le résultat d'exploitation s'élève en définitive à 150,78 euros dont l'assemblée générale sera appelée à déterminer l'affectation.



Volontés et valeurs pour le CPHR, commentées par les adhérents du Conservatoire du Patrimoine Hospitalier de Rennes au cours de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2012



CPHR

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE
HOSPITALIER DE RENNES

Une mémoire pour l'Avenir !

Résultats comptables 2012

Compte de résultat

Conservatoire du Patrimoine Hospitalier de Rennes - Exercice 2012

Charges

60	achats (sauf 603)		
6063	fournitures d'entretien et de petit équipement	-2814.87	
6064	fournitures administratives	-226.33	
6068	autres matières et fournitures	-268.88	
607	achats de marchandises	-238.00	
		Total	-3548.08
61	services extérieurs		
613	locations	-100.00	
6132	locations immobilières	-45.00	
616	primes d'assurances	-75.31	
6185	frais de colloques, séminaires, conférences	-141.00	
		Total	-361.31
62	autres services extérieurs		
626	frais postaux et frais de télécommunications	-18.85	
627	services bancaires et assimilés	-28.57	
6281	cotisations	-65.00	
		Total	-112.42
65	autres charges de gestion courante		
6511	redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés	-228.61	
		Total	-228.61
68	dotations aux amortissements, provisions et engagements		
6815	dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-204.80	
		Total	-204.80
86	emplois des contributions volontaires en nature répartition par nature de charges		
861	mise à disposition gratuite de biens	-112.47	
8611	mise à disposition gratuite de locaux	-42673.00	
862	prestations	-2074.00	
864	personnel bénévole	-24382.00	
		Total	-69241.47
87	contributions volontaires en nature répartition par nature de ressources		
870	bénévolat	24382.00	
875	dons en nature	44859.47	
		Total	69241.47
		Total	-4455.22

Produits

70	ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
701	ventes de produits finis	280.00
707	ventes de marchandises	20.00

		Total	300
74	subventions d exploitation		
74	subventions d exploitation		3400.00
		Total	3400.00
75	autres produits de gestion courante		
75	autres produits de gestion courante		6.00
756	cotisations		660.00
758	produits divers de gestion courante		40.00
7585	contributions volontaires		200.00
		Total	906
		Total	4606.00

Résultat : 150.78 EUR

Bilan

Conservatoire du Patrimoine Hospitalier de Rennes - Exercice 2012

Actif

21	immobilisations corporelles		
2183	matériel de bureau et matériel informatique		-3018.23
		Total	-3018.23
		Total	-3018.23

Passif

10	fonds associatif et reserves		
1026	subventions d investissement affectées à des biens renouvelables		3000.00
		Total	3000.00
11	elements en instance d affectation		
110	report à nouveau (solde créditeur)		95.98
		Total	95.98
15	provisions pour risques et charges		
15	provisions pour risques et charges		204.80
		Total	204.80
		Total	3300.78

Résultat : 282.55EUR



Annexe

valorisation des contributions volontaires en nature 2012

Contribution du CHU de Rennes (42.673 euros)

Pour 2012, les locaux gracieusement mis à disposition par le CHU de Rennes en vertu d'une convention signée au début du mois de septembre 2011, sont comptabilisés sur la base du référentiel de l'établissement pour 2012, soit à hauteur de 106,86 euros par m² et par an pour une surface de 351 m² hors circulations (37.508 euros). Les frais de chauffage sont évalués à $351 \times 2,50 = 877,5 \text{ m}^3 \times 5,8858 = 5.165$ euros. Par ailleurs, les consommations en eau et en électricité - qui ne sont pas isolables du fait de l'absence de compteurs - restent assez faibles et ne sont opposées qu'en cas d'occupant permanent dans les locaux.

N'ont donc pas été valorisés les frais de siège, ni les mises à disposition d'équipements réformés (notamment d'équipements informatiques), ni les contributions du personnel technique et des agents du service intérieur accompagnant les déménagements de matériels, ni par exemple l'utilisation des véhicules.

Contribution des bénévoles (26.456 euros)

L'évaluation repose sur les présences dans les locaux complétées des rencontres à l'extérieur, telles qu'elles sont nominativement saisies dans le logiciel de gestion de l'association dans sa partie « activités » (hors tenue des instances). Elle n'intègre donc pas en particulier le temps consacré à domicile par les uns et les autres.

Il avait été prévu l'équivalent de :

- 6 personnes 1 fois par semaine
- 3 personnes 2 fois par semaine
- 1 personne 5 fois par semaine

soit 17 "vacations" de 3 heures par semaine (ou encore en moyenne presque 2 personnes, chaque jour "ouvrable", le matin et l'après-midi), pendant 40 semaines valorisées au SMIC brut, soit 9,22 euros (non compris d'éventuelles augmentations en cours d'année), majoré de 680 déplacements justifiant à titre prévisionnel, et dans l'attente de nos décisions à ce sujet, 1.360 tickets de transports valorisés au tarif du ticket vendu par carnets de 10, soit 1,16 euro.

Bien qu'il nous reste à progresser dans le recueil des informations, il a déjà été constaté dans notre système de gestion 874 vacations (491 au premier semestre + 383 au second semestre), par conséquent bien davantage que la prévision qui était de 680. La valorisation du bénévolat, intégrant l'augmentation du SMIC brut à 9,40 euros au 1^{er} juillet 2012, s'élève à : $13.581 + 10.801 = 24.382$ euros, tandis que la valorisation des déplacements des adhérents intégrant l'augmentation à 1,22 euros le 1^{er} juillet 2012 du ticket vendu par carnet de 10 s'élève à : $1.139 + 935 = 2.074$ euros.

